

## Compte rendu du conseil municipal du 03 décembre 2015

### **Présents :**

ALBOUY P - BARDOU G – BEDOS D - BONVALET D - BOUILLE A - GUILHAUMON JM JAFFUEL C - MATAGNE C - MARZA I - PEREZ H - REVEL M - RONCIN D - USACHE P

**Procuration** : CAZENAVE à GUIHAUMON JM - DESCOUENS MS à BARDOU G

**Secrétaire de séance** : PEREZ H

Monsieur le Maire soumet au vote le compte rendu du conseil du 19 novembre 2015. Le conseil municipal à l'unanimité adopte ce compte rendu.

### **1 - Demande de subvention à l'Agence de l'eau pour le renouvellement des eaux usées pour l'Aménagement de la Place de l'Eglise, la Rue Marianne Ros, la Route de Caux : Autorisation du département à percevoir cette subvention et à la reverser à la commune**

Monsieur le Maire dit au conseil municipal que la commune a demandé une subvention à l'Agence de l'Eau pour le renouvellement des eaux usées Place de l'Eglise, Rue Marianne Ros, et Route de Caux.

L'Agence de l'eau par courrier a demandé au conseil municipal d'autoriser le département à percevoir cette subvention pour le compte de la commune. Le département reversera ensuite cette aide à la commune.

**Vote à l'unanimité.**

### **2) – Renouvellement du contrat AVH pour 2016**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de renouveler le contrat de la commune avec AVH pour l'entretien des voiries et espaces verts de la commune de NEFFIES, pour l'année 2016 : coût de l'intervention 621,00 € HT, avec 51 interventions pour l'année (augmentation de 12.00 € par rapport à l'an dernier).

**Vote à l'unanimité.**

### **3) Renouvellement du partenariat de la commune avec le CCAS de Roujan**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de renouveler le partenariat de la commune de NEFFIES avec le CCAS de ROUJAN pour les services du CCAS et le comptoir alimentaire.

Il propose de signer une convention pour 2 ans du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2017.

La participation de la commune au Ccas de Roujan est de 3 498.00 € (Services du Ccas : 2 014.00 €

Comptoir alimentaire : 1 484.00 € ).

**Vote à l'unanimité.**

### **4) – Renouvellement du contrat de l'agent à l'accueil et l'agence postale**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de renouveler l'emploi contractuel à l'accueil de la mairie et à l'agence postale communale pour une durée d'un an au lieu de 6 mois comme les autres emplois à durée déterminée, à compter du 1er janvier 2016 pour une durée hebdomadaire de 15h00, rémunéré au SMIC.

**Vote à l'unanimité.**

### **5) - Régime indemnitaire du personnel pour 2016**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de reconduire le régime indemnitaire du personnel 2015 pour 2016, à savoir prime de fin d'année (IAT) versée en novembre pour tous les agents, et une indemnité d'exercice de mission des préfecture à 4 agents versée mensuellement.

**Vote à l'unanimité.**

## Compte rendu du conseil municipal du 03 décembre 2015

### **6) Tarifs 2016**

Monsieur le Maire propose au conseil d'augmenter les tarifs pour 2016 de la location des salles, des publications et des travaux :

- Location des salles :

Salle Ancien couvent: ancien tarif 115.00 €, nouveau tarif : 130.00 €

Salle des Fêtes : ancien tarif 267.00 €, nouveau tarif : 300.00 €

- Publication

Publication : ancien tarif 2.30 €, nouveau tarif : 2.50 €

Publication + EDF : ancien tarif 5.50 €, nouveau tarif : 6.00 €

Publication + déballage exceptionnel (vente de matelas par exemple) : ancien tarif 8.00 €, nouveau tarif : 10.00 €

- Travaux

La commune effectue des travaux en régie. Il propose de se mettre en conformité :

- avec les tarifs de la communauté des communes pour les charges du personnel et d'appliquer le même tarif de 20.00 € au lieu de 15.00 €.

- avec les entreprises privées qui appliquent des tarifs supérieurs :

Utilisation tractopelle : ancien tarif 30.00 €, nouveau tarif : 40.00 €

Utilisation camion : ancien tarif 20.00 €, nouveau tarif : 30.00 €

Matériel divers (groupe électrogène, disqueuse) : ancien tarif 10.00 €, nouveau tarif : 10.00 €

**Vote à l'unanimité.**

### **7) Participation de la commune pour les enfants à un voyage scolaire par le collège de Roujan à Londres**

Monsieur le Maire dit au conseil municipal que le professeur d'anglais du collège de Roujan lui a demandé une participation pour le voyage scolaire à Londres du 20 au 26 mars 2016, d'un montant de 340.00 € pour 9 enfants de Neffiès.

Monsieur le Maire dit au conseil que la commune de Caux a décidé de donner 90.00 € pour ce voyage. La commune de Roujan participera également.

Monsieur le Maire propose de verser comme Caux une participation de 90.00 € par enfant, soit un montant total de 810.00 €.

Monsieur le Maire demande au conseil d'en débattre.

Madame Matagne pense qu'il serait souhaitable de verser une participation pour le voyage des enfants du collège, puisque la commune donne une aide pour les voyages scolaires au primaire.

Monsieur Bedos dit qu'il votera à titre personnel cette aide.

Madame Jaffuel dit que les personnes en difficulté pourront demander une aide au CCAS.

**Vote à l'unanimité.**

Le conseil est clos à 19h10.